

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du jeudi 31 mars 2011

**DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/31-0/09****OBJET :** Composition de la commission du Règlement Intérieur du Conseil général.

Compte-tenu de la nécessité de procéder à la révision du Règlement intérieur du Conseil général, il convient de procéder à la formation de la Commission du Règlement intérieur et à la désignation de ses membres.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Règlement intérieur du Conseil général en date du 18 avril 2008, notamment dans ses articles 24 et 27,

VU le rapport du Président du Conseil général,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

Article 1 : de procéder à la formation de la Commission du Règlement intérieur du Conseil général,

Article 2 : que cette commission est composée de dix membres issus du Conseil général,

Article 3 : que les dix membres désignés pour siéger au sein de la Commission du Règlement intérieur sont les suivants :

- Jean DEY
- Gérard EUDE
- Jean-Pierre GUERIN
- Jacky LAPLACE
- Didier TURBA
- Maud TALLET
- Jacques BALLOT
- Jean-Jacques HYEST
- Olivier MORIN
- Valérie POTTIEZ-HUSSON

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ